

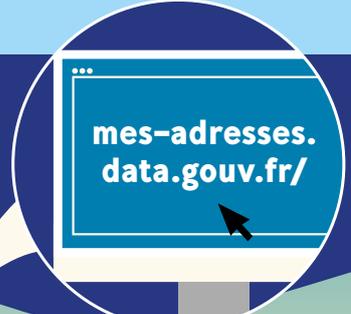
Comment fonctionne la Base adresse nationale ?

La Base adresse nationale (BAN) est la base de données de référence qui réunit l'ensemble des adresses françaises. Elle est disponible sous licence ouverte depuis le 1^{er} janvier 2020.

> adresse.data.gouv.fr/

La commune

- réalise l'adressage sous la responsabilité du maire, assisté du conseil municipal
- constitue et met à jour sa Base adresse locale (BAL)

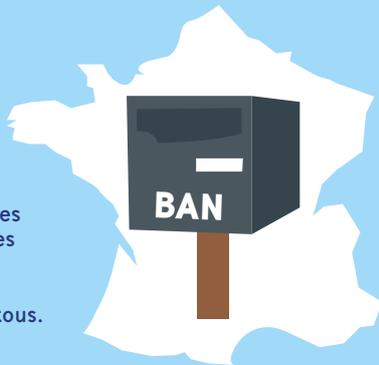


mes-adresses.
data.gouv.fr/



La Base adresse nationale

- Elle agrège les adresses géolocalisées contenues dans les BAL.
- Elle garantit un accès centralisé et gratuit à tous.



Que comprend une adresse de la BAN ?



13
rue de
l'Ormeau
60 070
BIENVILLE
49.44985
2.8284

- Un numéro
- Un nom de voie
- Un code INSEE
- Un nom de commune
- Des coordonnées

- **25 millions** d'adresses
- **5 000** BAL à fin 2021

Qui utilise la BAN ?



Les services de secours aux personnes



Les entreprises de livraison du courrier et des colis



Les services de déploiement des réseaux (ex. : électricité, fibre)



Les applications des services publics (Ameli, Parcours sup, Pôle emploi, etc.)



Des services privés de localisation et d'aide à la navigation et aux calculs d'itinéraires